CSI

LES CAMPAGNES « NOUVEAUX FRONTS » ET LES QUATRE PILIERS D'ACTION POUR 2020

L'ESPOIR, NON LA HAINE
LES DROITS, NON L'OPPRESSION
LA DÉMOCRATIE, NON LA DICTATURE
LA LIBERTÉ, NON LE FASCISME
LA SOLIDARITÉ, NON LA DIVISION
LA CONFIANCE, NON LE DÉSESPOIR
L'ÉQUITÉ, NON L'INÉGALITÉ
LE COURAGE, NON LA PEUR
99 %, NON 1 %
LA DIGNITÉ, NON L'EXPLOITATION

#CHANGER LES RÈGLES

DES DÉMOCRATIES POUR LES CITOYENS
UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL
UNE TRANSITION JUSTE POUR L'AMBITION CLIMATIQUE

ITUC CSI IGB

Table des matières

Introduction 5

Campagnes « Nouveaux fronts » de la CSI 7

Des démocraties pour les citoyens: changer les règles 7
Un nouveau contrat social 10
Une transition juste pour l'ambition climatique 13

Piliers et domaines thématiques de la CSI 17

La paix, la démocratie et les droits 17
Les pays à risque
La migration et l'esclavage
La paix et le désarmement

La réglementation du pouvoir économique 20
L'emploi, la prospérité partagée
Le pouvoir des entreprises
Le multilatéralisme

Les transformations à l'échelle mondiale – des transitions justes 23
La transformation industrielle et une transition juste – le climat
La transformation industrielle – l'avenir du travail

L'égalité 26
L'intégration économique des femmes
L'organisation contre la discrimination et l'exclusion

Annexe I 29

Résumé des campagnes « Nouveaux fronts » et des piliers 29

Annexe II 30

Objectifs et cibles de développement durable – éléments clés pour les syndicats 30

Introduction

Le Congrès mondial de la CSI à Copenhague nous a confié un mandat ambitieux reposant sur quatre piliers pour élaborer nos plans stratégiques d'ici 2022. Organiser pour renforcer le pouvoir des travailleurs et des travailleuses est essentiel à notre réussite et, au vu de l'objectif de croissance de dix pour cent des affiliations, nous sommes déterminés à élargir le mouvement syndical. En outre, un soutien sera assuré aux syndicats en ce qui concerne le partage et l'utilisation des technologies dans le cadre de la syndicalisation et des campagnes.

Ce résumé des priorités et des plans stratégiques de la CSI comprend les quatre piliers, à savoir la paix, la démocratie et les droits; la réglementation du pouvoir économique; les transformations à l'échelle mondiale – des transitions justes; et l'égalité. Ils constituent les activités principales de la CSI; chaque pilier comporte des domaines thématiques avec des objectifs à l'aune desquels nous évaluerons nos progrès et ferons rapport au Conseil général chaque année, ainsi qu'au prochain Congrès mondial de la CSI en 2022.

À la lumière des principales ambitions à travers les différents piliers, trois campagnes « Nouveaux fronts » seront lancées, représentant nos revendications publiques qui nous aideront à changer les règles pour obtenir la démocratie, des droits, le travail décent et la justice sociale. Ces campagnes portent sur:

- des démocraties pour les citoyens: changer les règles;
- un nouveau contrat social;
- une transition juste pour l'ambition climatique.

Les syndicats se trouvent en première ligne d'une lutte pour revendiquer les droits et libertés démocratiques face à la cupidité des entreprises à laquelle sont soumis de nombreux gouvernements, portant atteinte aux droits et aux intérêts des citoyens et ayant favorisé la montée de l'extrême droite.

Un nouveau contrat social entre gouvernements, travailleurs/euses et entreprises est nécessaire pour restaurer la confiance dans la mesure où les citoyens perdent leur espoir en la démocratie. En outre, nous devons stopper la planète serre grâce à des actions ambitieuses pour lutter contre le changement climatique.

Nous ne laisserons personne pour compte. Les femmes, les travailleurs/euses migrants, les travailleurs/euses dans l'économie informelle, dans les entreprises-plateformes, qui risquent de perdre leur emploi en raison du changement climatique ou des technologies, ainsi que d'autres travailleurs/euses marginalisés ou discriminés – tous ceux et celles qui sont exploités dans une course sans fin au profit doivent être au coeur de nos efforts. Sans sécurité et sans espoir, nombre de citoyens sont attirés par les fausses promesses de l'extrême droite.

Les Objectifs de développement durable tracent la voie à un avenir zéro pauvreté et zéro carbone, juste et fondé sur les droits, mais ils ne peuvent être réalisés sans travail décent. En mettant l'accent sur nos quatre piliers d'action et nos trois campagnes « Nouveaux fronts », nous disposons d'un d'excellent programme. Nos aspirations à un monde juste peuvent être réalisées.

Le Conseil général examinera les progrès accomplis par rapport aux objectifs définis et décidera des plans annuels et des résultats escomptés, ainsi que du budget recommandé par le Bureau exécutif. Le Groupe des dirigeants élus fournira des conseils et contribuera à évaluer notre travail, ainsi que celui de nos régions. Toutes ces instances reflètent notre portée et diversité à l'échelle mondiale.

En collaboration avec les organisations affiliées, les Organisations régionales et les FSI, nous pouvons organiser les travailleurs et les travailleuses aux quatre coins du monde afin de démontrer que le pouvoir des travailleurs/euses peut changer les règles.

Sharan Burrow
Secrétaire générale

Campagne « Nouveaux fronts »: Des démocraties pour les citoyens: changer les règles

85 % des citoyens
veulent
changer les règles
de l'économie mondiale.

« On se demande encore si on doit aller voter ou non; si on va voter, c'est le KPK qui gagne, si on n'y va pas, le KPK gagne quand même ».
Noan Sereiboth, sociologue, Cambodge

« Un silence assourdissant à la veille des élections au Cambodge »,
Eduard Merigo

Aperçu général

La confiance dans la démocratie est brisée. Seulement 30 pour cent des citoyens dans le monde pensent que leur voix compte.

Les citoyens veulent que leur gouvernement réécrive les règles de l'économie afin de promouvoir la croissance et la prospérité partagée. Ils veulent que les gouvernements agissent dans l'intérêt des citoyens.

Afin de rétablir des démocraties solides, les gouvernements doivent redéfinir leur approche en matière de planification et d'établissement de rapports pour garantir la responsabilisation, la transparence et le respect de l'État de droit.

Si les citoyens ne voient pas comment la richesse de leur économie est utilisée pour faciliter la croissance de l'emploi en vue d'atteindre l'objectif du plein emploi;

si le niveau de vie n'est pas basé sur le salaire minimum vital et la négociation collective pour garantir des emplois décents;

si la protection sociale universelle et des services publics de qualité ne sont pas un rempart contre la pauvreté;

si une fiscalité équitable, selon laquelle les entreprises paient leur part dans le pays où les bénéfices sont réalisés, n'est pas prélevée et investie dans des services publics essentiels, y compris une éducation publique gratuite, un enseignement professionnel et un apprentissage tout au long de la vie, des soins de santé, des soins aux enfants et aux personnes âgées gratuits, et dans des infrastructures durables;

si la participation économique équitable des femmes et l'inclusion des jeunes ne sont pas garanties;

si les droits humains et du travail fondamentaux ne sont pas respectés, notamment la diligence raisonnable obligatoire comprenant des mécanismes de réparation et des voies de recours; et

si la responsabilité environnementale en vue de zéro émission nette et de la protection de la biodiversité, notamment des océans et des eaux propres, ne figure pas en bonne place dans le programme politique et législatif et n'est pas représentée dans les comptes annuels, la confiance ne pourra jamais être restaurée.

En outre, si le droit de vote et des circonscriptions et processus électoraux équitables ne sont pas garantis aux citoyens et si ces derniers ne sont pas engagés, au-delà des urnes, dans les consultations, les structures tripartites et le dialogue social, ni dans d'autres mesures visant à faire entendre la voix de la communauté, la montée de l'autoritarisme ne sera pas contrôlée. Et les groupes d'extrême droite continueront d'attirer ceux qui se sentent exclus.

L'*Indice des droits dans le monde de la CSI* révèle que l'espace démocratique se rétrécit – 54 pays ont interdit ou limité la liberté d'expression et de réunion l'année dernière. Les salaires diminuent, la protection sociale s'affaiblit et le chômage est élevé. Les progrès en faveur des femmes sont au point mort et les jeunes craignent de ne pas pouvoir réaliser ce que les générations précédentes ont accompli.

Un plus grand nombre de citoyens se couchent le ventre vide, que le monde prétend avoir sortis de la pauvreté – alors que le monde est trois fois plus riche qu'il ne l'était il y a 20 ans.

Il est grand temps de demander aux gouvernements de rendre davantage de comptes.

Cette campagne « Nouveaux fronts » encadre un ensemble de revendications à adresser aux gouvernements. Les organisations affiliées pourraient les examiner et les modifier en fonction de leur situation nationale pour les soumettre à la consultation de leur gouvernement au sujet des questions dont il devrait rendre publiquement compte afin de mesurer les progrès dans un cadre plus large que le simple PIB. Ceci contribuerait à assurer une démocratie participative et à soutenir la demande d'une législation qui garantisse la transparence et la responsabilité.

Elle fournit un cadre pour invoquer les arguments auprès des Institutions financières internationales en ce qui concerne leur responsabilité de contribuer à établir des fondements politiques démocratiques et de mettre fin à une conditionnalité qui détruit le contrat social et donne lieu à des troubles sociaux. La CSI présentera un rapport mondial démontrant l'échec des institutions multilatérales et des gouvernements en la matière.

Grâce à l'engagement du mouvement syndical international en faveur des droits et des libertés démocratiques, les travailleurs et les travailleuses sont en première ligne des luttes contre les gouvernements de plus en plus autocratiques et l'extrême droite. Nous collaborerons avec nos organisations affiliées et nos régions pour cibler les pays où la démocratie, qui est au service des citoyens tout en les intégrant, fait l'objet d'attaques, ainsi que les entreprises qui privent les travailleurs/euses de leurs droits et basent leur modèle commercial sur l'exploitation.

La CSI agira lorsque les gouvernements réprimeront les droits des travailleurs/euses.

Des démocraties pour les citoyens: changer les règles

Redéfinition de la planification et de l'établissement de rapports des gouvernements

RENFORCER LE POUVOIR DES TRAVAILLEURS ET DES TRAVAILLEUSES

Niveau de vie

Coût de la vie
Croissance salariale
Salaire minimum
Salaire moyen
Indicateur national de pauvreté

Système fiscal, protection sociale et services publics

Adéquation et couverture de la protection sociale
Couverture des services – santé, éducation, soins aux enfants et aux personnes âgées
Autres services publics
Recettes fiscales
Justice fiscale

Environnement

Progrès en vue de zéro émission nette
Sécurité et santé au travail
Adaptation pour garantir la résilience aux changements climatiques
Adoption de mesures pour une transition juste en matière de climat et de changement technologique
Gestion des ressources pour protéger les frontières planétaires
Réduction de la pollution, y compris de l'air, de l'eau et des océans
Renforcement de la biodiversité

C O N F I A N C E

Économie

PIB
PIB par habitant
Balance commerciale
Inégalités
Croissance nette de l'emploi/plein emploi
Écart entre les hommes et les femmes en matière d'emploi

Droits et libertés démocratiques

Droits humains
Droits du travail
Droit de manifester et liberté d'expression
Confidentialité des données et protection contre la surveillance
Démocratie sur le lieu de travail
Négociation collective

Engagement des citoyens

Concertation concernant les politiques
Droit de vote
Organismes et processus tripartites
Réunions communautaires avec les dirigeants du gouvernement
Organismes et mesures de lutte contre la corruption
Accès à l'Internet et accès électronique en vue d'assurer la transparence du gouvernement

TRANSPARENCE ET RESPONSABILISATION
ÉTAT DE DROIT

Risques mondiaux

Autoritarisme croissant - 90 % de l'économie en Amérique latine est contrôlée par les gouvernements de droite.

Droits bafoués - 95 % des pays privent les travailleurs/euses d'une partie ou de l'ensemble des droits.

Ère de la colère - 85 % des citoyens veulent changer les règles de l'économie mondiale.

Les jeunes renoncent à la démocratie - seulement 30 % des Américains nés dans les années 1980 estiment qu'il est « essentiel » de vivre dans une démocratie, alors que 32 % à peine de la génération Y en Europe considère la démocratie comme l'une de ses zcinq valeurs sociales les plus importantes.

Emplois informels en hausse - 40 % de la main-d'oeuvre mondiale souffre dans l'économie informelle. Jusqu'à 93 % de la population dans certains pays, tels que l'Inde, travaille dans l'économie informelle, et l'émergence des entreprises-plateformes dans l'ensemble des économies entraîne un accroissement du travail informel dans lequel les droits et les revenus minimums ne sont pas garantis.

Chômage - officiellement 193 millions de personnes sont sans emploi, mais ce chiffre sous-estime le défi du plein emploi

Baisse des salaires - 59 % des personnes actives s'en sortent à peine, luttent pour joindre les deux bouts, ou ne s'en sortent pas du tout.

Cibles mondiales et nationales

Gouvernements – auprès desquels les organisations affiliées adressent leurs exigences et font campagne pour redéfinir la dé-mocratie et restaurer la con-fiance.

Les entreprises, notamment les monopoles des données, et les groupes appuyant et favorisant/normalisant le fascisme, l'autoritarisme et la destruction de la démocratie par les groupes d'extrême droite.

Les Institutions financières inter-nationales dont la politique ou la conditionnalité portent atteinte aux démocraties justes.

Les responsables politiques et les groupes médiatiques qui alimentent la haine et la division.

Actions mondiales et nationales

Soutien aux organisations affiliées dans les pays s'approchant des élections, en particulier moyennant des actions d'information des électeurs et des campagnes multimédia promouvant les préoccupations syndicales.

Encouragement des responsables politiques qui répondent aux préoccupations des travailleurs/euses.

Ciblage de l'Arabie saoudite pour mettre un terme à l'esclavage moderne.

Identification de l'internationalisation des groupes d'extrême droite.

Soutien à la campagne de la CES « Une Europe plus juste pour les travailleurs ».

Campagne pour un socle de protection du travail pour tous les travailleurs/euses, y compris les travailleurs/euses dans l'économie informelle, sur les plateformes et les indépendants.

Nouveau rapport phare – les perspectives économiques et sociales au-delà du PIB.

Rapport de synthèse – les mandats des banques centrales et le plein emploi.

Campagne « Nouveaux fronts »: Un nouveau contrat social

85 % des pays ont enfreint le droit de grève.

« Ce gouvernement est horrible, il porte atteinte aux droits de travailleurs et aux droits en général. Derrière ses grands discours, le Fidesz trahit le peuple au profit des multinationales ».
Lajos, professeur de biologie à la retraite, Hongrie

« En Hongrie, la dérégulation des heures supplémentaires déclenche une protestation sociale », Corentin Léotard

Aperçu

Le modèle économique mondial n'a pas pris en compte les besoins des travailleurs et des travailleuses. Le pouvoir et la cupidité des grandes entreprises mondiales exercent une emprise sur les gouvernements, portant atteinte aux droits et à la sécurité de leurs propres travailleurs. Quatre-vingt-quatorze pour cent des travailleurs/euses dans le monde représentent une main-d'oeuvre cachée, où les contrats commerciaux obscurs facilitent l'exploitation et l'oppression, y compris l'esclavage moderne.

Les contrats à bas salaire, à court terme ou précaires qui prévalent et les milieux de travail souvent dangereux qui prédominent dans les chaînes d'approvisionnement, outre l'absence d'environnements réglementaires et de protection sociale qui pourraient formaliser le travail informel, ne peuvent servir de base au travail décent préconisé par l'Objectif 8 – nous ne pouvons pas non plus accepter l'émergence des entreprises-plateformes recourant aux technologies pour rejeter toute responsabilité en matière d'emploi et autres obligations.

Une économie fondée sur le déni de la liberté syndicale et l'exploitation est inhumaine et constitue un risque tant économique que politique, dans la mesure où elle encourage les citoyens à se tourner vers l'extrême droite. Le monde est trois fois plus riche qu'il y a vingt ans et pourtant 70 pour cent des personnes sont toujours privées d'une protection sociale universelle, 84 pour cent des citoyens estiment que le salaire minimum n'est pas suffisant pour vivre et dans 81 pour cent des pays les violations du droit de négociation collective sont permises – il s'agit, par nature, d'inégalités.

Le monde a besoin d'un nouveau contrat social.

Ce nouveau contrat social doit être étayé par une protection sociale universelle et un socle de protection du travail comportant les quatre éléments de la Déclaration du centenaire de l'OIT:

- les droits fondamentaux – OIT;
- la santé et la sécurité au travail, également en tant que droit fondamental – OIT;
- un salaire approprié;
- les limites maximales en matière de temps de travail.

Ces protections sont destinées à tous les travailleurs/euses, y compris dans l'économie informelle, les indépendants et les travailleurs/euses dans les entreprises-plateformes.

Au-delà de ce socle, les éléments d'un nouveau contrat social seront différents selon le contexte, en fonction de ce que les syndicats décident de revendiquer.

Les gouvernements sont responsables de l'État de droit, ainsi que de son respect. De même, il relève de leur responsabilité de convoquer les syndicats et les employeurs dans le cadre du dialogue social pour veiller également à l'adoption des éléments du nouveau contrat social, outre le socle de protection du travail, et aussi par la législation, si besoin est, ainsi qu'à leur financement. La diligence raisonnable obligatoire dans les chaînes d'approvisionnement incluant des procédures de réclamation visant à assurer des voies de recours doit être établie dans la loi.

Les employeurs doivent veiller à la mise en oeuvre du socle de protection du travail dans leurs opérations, ainsi qu'au renforcement de la négociation collective. L'égalité de traitement pour les femmes et tous les travailleurs/euses marginalisés, tout comme les mesures pour une transition juste en matière de climat et de technologie doivent être négociées avec les syndicats.

En ce qui concerne les Institutions financières internationales, cela signifie que leurs politiques et leur conditionnalité ne peuvent porter atteinte au socle de protection du travail ni au nouveau contrat social.

Quant à l'OIT, cela signifie être au coeur de l'élaboration de politiques internationales, en montrant la voie que devront suivre les autres institutions.

Un nouveau contrat social garantira des progrès significatifs en matière d'ODD reconnus comme prioritaires par le Congrès de la CSI.

Un nouveau contrat social

Risques mondiaux

Atteintes à la négociation collective - 80 % des pays ont bafoué le droit de négociation collective.

Baisse des salaires - 59 % des personnes actives s'en sortent à peine, luttent pour joindre les deux bouts, ou ne s'en sortent pas du tout.

Travail informel - moins de 69 % des travailleurs/euses ont un contrat officiel.

Absence de garantie d'une protection sociale universelle - 70 % des personnes ne sont pas protégées.

Pauvreté - un plus grand nombre de citoyens se couchent le ventre vide, que le monde prétend avoir sortis de la pauvreté.

Les progrès en faveur des femmes se sont bloqués - seulement 48 % des femmes participent au marché du travail, contre 75 % des hommes.

Les hommes contrôlent deux fois plus de richesses que les femmes et 86 % des entreprises mondiales.

Cupidité des entreprises - 82 % des richesses générées terminent entre les mains du 1 % le plus riche de la population mondiale.

Pouvoir de monopole - 10 % des entreprises cotées en bourse contrôlent 80 % des richesses dans le monde.

Ubérisation de l'économie - de nouveaux modèles commerciaux recourent aux technologies pour se soustraire à leurs responsabilités en matière d'emploi.

Cibles mondiales et nationales

Gouvernements nationaux en ce qui concerne les mé-canismes de négo-ciation collective et de salaire minimum vital.

Gouvernements et IFI pour garantir la protection sociale universelle.

Traité des Nations unies sur les entre-prises et les droits humains.

Gouvernements nationaux imposant une diligence rai-sonnable.

IFI et gouverne-ments nationaux pour garantir l'égalité écono-mique des femmes.

Réforme de l'OMC comprenant le socle de protection du travail comme base d'une concur-rence loyale.

Normes de l'OIT et réglementation des entreprises-plateformes par les gouvernements.

Suivi et contesta-tion des politiques et de la condition-nalité des IFI qui portent atteinte à un nouveau contrat social.

Actions mondiales et nationales

Campagnes aux échelons mondial, régional et national pour une protection sociale universelle.

Campagnes régionales en faveur des salaires: « 100 % Afrique – dignité, valeur, salaires »; « *Asia fights for +50* » (« L'Asie lutte pour +50 »); L'Europe a besoin d'augmentations salariales; « *Cerrar La Brecha* » (« Combler l'écart »).

Campagnes et promotion de l'investissement dans l'économie des soins.

Promotion de la négociation collective (auprès des institutions internationales et, conjointement avec les organisations affiliées, auprès des gouvernements nationaux) comme la meilleure façon de garantir la croissance des salaires et une juste distribution des richesses.

Réforme de la politique de concurrence pour permettre la négociation collective dans les formes atypiques de travail.

Campagnes et appui au plaidoyer en faveur d'une législation nationale sur la diligence raisonnable obligatoire (Principes directeurs des Nations unies).

Dénonciation d'Amazon comme chef de file mondial dans le pouvoir de monopole et l'exploitation – représentatif des géants du numérique.

Promotion de la Déclaration du centenaire de l'OIT, servant de base au socle de protection du travail et au nouveau contrat social

Campagne « Nouveaux fronts »: Une transition juste pour l'ambition climatique

Investissements dans les infrastructures
Industries à l'épreuve du climat
Zéro émission nette
Emplois décents sur une planète vivante **Transition juste**
Ambition gouvernementale
Plans de développement national
Transparence des investissements **1,5 °C**

Les émissions mondiales de dioxyde de carbone ont atteint un nouveau record en 2018.

« À Porto Rico, la transition vers des énergies renouvelables s'avère extrêmement importante, car les assauts de l'ouragan Maria ont été ravageurs et la plupart des victimes étaient des personnes en mauvaise santé qui dépendaient d'appareils électriques pour rester en vie. »
Rosalina Alvarado, professeure de sciences, Porto Rico

« Une énergie propre et juste, c'est ce que veulent les Portoricains affectés par les ouragans »,
Nithin Coca

Aperçu

Si rien n'est fait, les changements climatiques constitueront une menace pour tous et laisseront des régions entières inhabitables. La survenue plus fréquente de phénomènes météorologiques extrêmes entraînant une dévastation durable détruisent déjà des vies et des moyens de subsistance.

La planète serre est l'expérience que nous vivons déjà, avec des vagues de chaleur battant des records, la fonte rapide des glaciers et de la banquise, des épisodes de « vortex polaire », des inondations et des incendies de forêts fréquents, des océans et des rivières toxiques et la perte de biodiversité. Plus de 83 millions de réfugiés climatiques ont fui leur pays en raison d'une catastrophe et ont perdu leurs moyens de subsistance. Les coûts sociaux et économiques sont déjà indéniables.

Il nous reste 11 années pour stabiliser la planète en maintenant la hausse de température à 1,5° C; pourtant, les gouvernements n'assument pas leur responsabilité quant au niveau d'ambition élevé qui s'avère vital. Tous les gouvernements doivent relever leur degré d'ambition et élaborer des plans de développement national, notamment des mesures pour une transition juste visant à protéger les travailleurs/euses, leur famille et leurs communautés. Tous les employeurs doivent adopter des plans pour protéger leurs opérations du risque climatique, au coeur desquels doivent se trouver des mesures pour une transition juste.

Les syndicats doivent s'engager dans un dialogue à tous les niveaux afin d'assurer que des mesures pour une transition juste soient adoptées et soient adéquates pour restaurer la confiance des citoyens dans un processus dont ils savent qu'il s'avère urgent. En l'absence d'une transition juste, l'ambition dont nous avons besoin sera bloquée par la peur, généralement une crainte nourrie par la cupidité des entreprises, des responsables politiques extrémistes et la violation des droits.

En 2020, les gouvernements prendront à nouveau des engagements en termes d'ambition pour réduire les émissions conformément à l'Accord de Paris sur le climat. L'année à venir sera déterminante pour exiger des mesures des responsables politiques et des employeurs.

Les étudiants dans le monde entier se mobilisent actuellement et nous devons en faire autant. Nous nous mobiliserons en vue de la COP au Chili en 2019 et au Royaume-Uni en 2020 en présentant nos revendications à nos gouvernements. De même, nous devrons adresser nos exigences aux employeurs. En juin, nous inviterons à nouveau nos organisations affiliées à collaborer avec leurs délégués syndicaux afin de demander à tous les employeurs de se réunir avec eux en vue de débattre des plans visant à garantir le travail et des lieux de travail à l'épreuve du climat.

Il n'y a pas d'emplois sur une planète morte – l'alternative passe par la création d'emplois de qualité sur une planète vivante.

Une transition juste pour l'ambition climatique

Calendrier et points de basculement

2018

» **Les cinq dernières années les plus chaudes jamais enregistrées, 2013-2018.**
» **La température des océans la plus élevée jamais enregistrée.**
» **Les émissions mondiales de dioxyde de carbone ont atteint un nouveau record.**
» **Le monde compte plus de réfugiés climatiques que de réfugiés de conflits.**

2019

» **Un milliard de travailleurs/euses confrontés à des dizaines de jours de conditions climatiques extrêmes.**
» Juin – Journée mondiale d'action sur le lieu de travail.
» Septembre – Sommet de l'ONU sur le climat et Semaine d'action mondiale.
» Octobre – réunion « pré-COP », Costa Rica.
» **Novembre – selon les scientifiques, le monde sera confronté à des répercussions climatiques irréversibles dans 11 ans.**
» Décembre – COP 25, Chili.

2020

» Examen des Contributions au développement national.
» Novembre – COP 26, Royaume-Uni.

2030

» **Perte de l'équivalent de 72 millions d'emplois en raison du stress dû à la chaleur.**

2050

» **L'ONU prévoit 250 millions de personnes déplacées dans le monde.**

2080

» **600 millions de personnes pourraient souffrir de malnutrition.**

2018 | 2019 | 2020 | 2030 | 2050 | 2080

OBJECTIF
Réduire les émissions – 1,5° C

ACTION
Pressions sur les gouvernements; négociations mondiales; journées d'action

OBJECTIF
Faire face aux catastrophes climatiques

ACTION
Plans d'action nationaux

OBJECTIF
Transformation industrielle

ACTION
Organisation sur les lieux de travail; tables rondes sur la transition juste

UNE TRANSITION JUSTE CONSTITUE LA VOIE D'UN NIVEAU D'AMBITION ÉLEVÉ – DES EMPLOIS DÉCENTS SUR UNE PLANÈTE VIVANTE

PAS DE PAUVRETÉ
BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
ÉDUCATION DE QUALITÉ
ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES
TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE
INÉGALITÉS RÉDUITES
MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES
PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Risques mondiaux

Réchauffement de la planète irréversible - le monde doit réduire de 50 % les émissions de dioxyde de carbone durant les dix prochaines années.

Planète serre - des glaciers reculent presque partout dans le monde.

L'élévation du niveau de la mer menace des villes et de petits États insulaires - le niveau de la mer à l'échelle mondiale a augmenté de 20 centimètres au cours du siècle dernier.

Cibles mondiales et nationales

Les gouvernements nationaux à travers la CCNUCC/COP26 pour garantir l'Accord de Paris comprenant des Contributions déterminées au niveau national et des plans de développement national ambitieux pour la diversification économique et une transition juste.

OIT – mise en oeuvre des Principes directeurs pour une transition juste.

Augmentation du nombre de commissions sur la transition juste aux niveaux du pays, du secteur et de la ville.

Les employeurs, moyennant la négociation collective, en vue de garantir un travail à l'épreuve du climat.

Actions mondiales et nationales

Organisation pour garantir des lieux de travail à l'épreuve du climat et des emplois sûrs.

Journée d'action mondiale pour « des lieux de travail à l'épreuve du climat ».

Élargir les tables rondes sur la transition juste et soutenir les syndicats dans les commissions et comités en la matière.

Pressions sur les gouvernements en faveur de l'ambition climatique et d'une transition juste.

Négociations mondiales sur l'action climatique à travers la CCNUCC.

Journée d'action mondiale pour une transition juste et un niveau élevé d'ambition.

1er pilier: La paix, la démocratie et les droits

Aperçu

La Déclaration de principes que la CSI a adoptée lors de son Congrès fondateur nous engage à promouvoir la démocratie et à agir pour la protéger où que ce soit. Il s'agit de l'unique fondement des droits et libertés démocratiques. La paix repose sur la démocratie et le travail décent, et sur un monde sans armes de destruction massive et des progrès vers un désarmement général. La paix, la démocratie et les droits offrent également une base pour réaliser les ODD.

Dans de nombreuses régions du monde, les syndicats sont aux avant-postes de conflits et de luttes pour les droits et libertés démocratiques. Dans son *Indice des droits dans le monde*, la CSI décrit par le menu l'augmentation du nombre de pays où des conflits, l'autoritarisme et des gouvernements de droite réduisent l'espace et les droits et libertés démocratiques, dont la liberté syndicale, la négociation collective et le droit de grève. Les militants syndicaux doivent être reconnus comme défenseurs des droits humains et comme bâtisseurs de la paix.

Grâce à la solidarité de nos organisations affiliées, le soutien apporté aux pays à risque est essentiel. En outre, il est fondamental d'organiser pour défendre les droits des migrants et éliminer l'esclavage sous toutes ses formes afin de garantir les droits et les libertés démocratiques pour tous les travailleurs.

La campagne en faveur d'un socle de protection du travail est essentielle pour les travailleurs/euses qui ne bénéficient pas des droits fondamentaux.

Le risque mondial de réarmement nucléaire nous impose de soutenir l'entrée en vigueur du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires et de protéger le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires; une course aux armements est lancée dans le monde, laquelle doit cesser.

La paix, la démocratie et les droits

Domaines thématiques	Les pays à risque	La migration et l'esclavage	La paix et le désarmement
Objectifs	1. Revendiquer un espace démocratique. 2. Mettre en place un socle de protection du travail. 3. Soutenir une protection sociale universelle.	1. Éliminer l'esclavage. 2. Les droits des travailleurs/euses migrants.	1. Entrée en vigueur du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. 2. Reconnaissance du rôle des syndicats dans la consolidation de la paix.

Faits marquants en 2019

- Des actions de solidarité à l'échelle mondiale ont conduit à la libération des dirigeants syndicaux arrêtés aux Fidji, en Corée, au Kazakhstan et au Zimbabwe, et les organisations affiliées ont recouru au mécanisme de réaction rapide du département des DHS pour coordonner les actions mondiales.
- Des conclusions solides ont été adoptées au sein de la CAN en ce qui concerne la Turquie, le Brésil, l'Inde, le Kazakhstan, les Fidji, le Zimbabwe et les Philippines.
- L'autorité et la visibilité de l'*Indice des droits dans le monde*, publié chaque année, ne cessent de croître, notamment grâce à l'augmentation des dénonciations de la réduction de l'espace démocratique et des atteintes croissantes aux droits des travailleurs.
- Dix nouvelles ratifications du Protocole relatif à la Convention (n° 29) sur le travail forcé de l'OIT, y compris par de grandes économies, telles que l'Allemagne, le Canada et la Russie. Le nombre total de ratifications s'élève à présent à 36.
- Soutien à l'échelle mondiale aux campagnes menées en Inde (Modi doit partir) et en Argentine (Macri doit partir).
- Le rapport de l'Alliance 8.7 des ODD sur l'esclavage dans les chaînes d'approvisionnement a été présenté au G20 au Japon.
- Le gouvernement du Qatar abolit les permis de sortie, instaure un salaire minimum et renforce l'administration du travail conformément aux engagements pris dans l'accord conclu avec l'OIT en 2017.
- Des centres d'assistance juridique pour l'accès à la justice des travailleurs/euses migrants au Qatar et en Jordanie.
- La Consultation en recrutement pour les migrants s'est étendue au Kenya, au Sri Lanka, à Hong Kong, au Qatar, au Bahreïn et à la Jordanie, et couvre désormais dix pays.
- La campagne pour la ratification du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires a été lancée et des alliances ont été établies avec des partenaires stratégiques traditionnels et nouveaux.
- Leadership démontré par les syndicats en Éthiopie et en Érythrée, en Colombie et aux Philippines sur le rôle des syndicats dans la consolidation de la paix. En Italie, des dockers ont refusé de charger des cargaisons d'armes à bord à destination de l'Arabie saoudite susceptibles d'être utilisées dans la guerre au Yémen.

Défis

- Suivi systématique des conclusions de la CAN, en les utilisant comme outils en vue d'amener des changements.
- Poursuite des campagnes très visibles où les procédures pénales sont en cours à l'encontre de membres syndicaux arrêtés auparavant (par exemple, au Kazakhstan).
- Instauration ou rétablissement des droits fondamentaux et du dialogue social dans les pays à risque.
- Nouvelles ratifications des C87 et 98.
- Obtention de 50 ratifications du Protocole relatif à la Convention (n° 29) sur le travail forcé de l'OIT d'ici 2020.
- Développement du site web « Consultation en recrutement » (« *Recruitment Advisor* ») et établissement d'une plateforme d'organisation durable des travailleurs/euses migrants.
- Extension des campagnes de consolidation de la paix à un plus grand nombre de pays.
- Priorités syndicales prises en compte dans la réglementation de l'UE sur la politique de développement.
- Promotion des initiatives visant à soutenir les organisations affiliées grâce aux capacités d'organisation du RSCD.

Plans pour 2020

- Renforcement des actions dans le cadre de la campagne visant à promouvoir le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) et le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TPNW).
- Reconnaissance du rôle des syndicats dans la consolidation de la paix, conjointement avec les organisations affiliées dans des zones de conflit ou touchées par des catastrophes climatiques, moyennant des plans stratégiques, et renforcement des échanges intergénérationnels et du plaidoyer syndical en faveur de la R205 de l'OIT et de l'ODD 16.
- Collaboration avec les organisations affiliées dans des pays classés dans les catégories 4 et 5 de l'Indice des droits dans le monde sur une série précise d'exigences à l'égard des gouvernements, et création d'une capacité de réaction rapide des syndicats confrontés à la répression.
- Maintien de la publication phare de l'*Indice des droits dans le monde* et utilisation lors d'activités nationales destinées à revendiquer un espace démocratique.
- Centres d'assistance juridique pour soutenir les organisations affiliées en matière de réformes de la législation du travail.
- Soutien aux campagnes nationales en faveur de la ratification des Conventions n°s 87 et 98, et dénonciation des violations de la part de certains pays et entreprises.
- Obtention de la reconnaissance de la santé et la sécurité au travail en tant que droit fondamental au travail.
- Dénonciation de la conditionnalité des prêts des IFI, qui porte préjudice aux droits, à la protection sociale, aux emplois sûrs et à la négociation collective.
- Examen des capacités d'entamer des actions devant la justice nationale pour défendre le droit de grève.
- Élargissement de la portée de la plateforme « Consultation en recrutement », augmentation des accords de coopération entre les pays d'origine et d'accueil et promotion d'une législation fondée sur les principes de recrutement équitable de l'OIT.
- Mobilisation en faveur de l'élimination du système d'esclavage moderne de la *kafala* dans les pays du Golfe et maintien de la campagne pour la ratification du Protocole relatif à la Convention (n° 29), soutien aux organisations affiliées dans le cadre de la négociation des plans d'action contre l'esclavage et suivi de la mise en oeuvre.
- Soutien ciblé aux organisations affiliées qui font campagne pour le droit au travail, la réinstallation et le traitement équitable des réfugiés.

Département responsable: Département des droits humains et syndicaux

Le nombre de pays où les travailleurs ont été victimes d'arrestations et de détentions a augmenté, passant de 59 en 2018 à 64 en 2019.

«Je suis en colère contre le gouvernement parce que cette situation nous enlève notre dignité, en particulier à nous, les femmes. Nous ne pouvons pas nourrir nos familles. Nous ne pouvons même plus aller au travail normalement. Rendez-vous compte, des femmes doivent se déplacer en camionnette juste pour aller au travail parce que les transports en commun sont devenus inabordables. »
Getrude Tembo, vendeuse de vêtements d'occasion, Zimbabwe

« Zimbabwe: quand un gouvernement impopulaire se livre à la violence parce qu'il "craint son propre peuple"», Christopher Mahove

2e pilier: La réglementation du pouvoir économique

Aperçu

La réglementation du pouvoir économique est l'unique réponse à apporter au modèle économique mondial en faillite et à son impact destructeur. Par ailleurs, le monopole prédominant des géants de la technologie et le pouvoir qu'ils exercent en contrôlant les données, ainsi que les entreprises-plateformes qui appliquent un modèle d'entreprise qui se soucie peu, voire pas du tout, de la législation nationale, des régimes fiscaux ou de leurs responsabilités en matière d'emploi fixent une nouvelle donne.

Même les gouvernements se sont lancés dans une spirale de surenchère avec l'argent des contribuables pour appâter les grandes entreprises dans leurs pays ou villes.

L'opposition à la liberté syndicale et à la négociation collective croît proportionnellement au pouvoir monopolistique des entreprises.

Seule une démarche réglementaire précise, adoptée aux échelons national et international, pourra maîtriser le pouvoir des entreprises et des institutions financières.

Le monde a besoin d'un nouveau contrat social et, alors que l'OIT a commémoré son centenaire, toutes les conditions favorisant les troubles sociaux et l'instabilité économique généralisés sont réunies. L'OIT a été conçue en 1919 comme un moyen de prévenir des conflits de masse et la Déclaration de Philadelphie a elle été rédigée à la suite des destructions massives de la Deuxième Guerre mondiale et de la Grande dépression. Le monde doit tirer les enseignements du siècle passé et reconnaître qu'il ne peut y avoir de paix sans sécurité économique et droits.

Un nouveau contrat social doit comporter un socle de protection du travail pour tous les travailleurs/euses, notamment des salaires minima appropriés, les droits fondamentaux et la santé et la sécurité au travail, ainsi que des limites maximales en matière de temps de travail, conformément à la Déclaration du centenaire de l'OIT. Ensuite, un nouvel instrument sur les plateformes commerciales doit émerger.

De la même façon, l'OIT a le pouvoir d'agir comme un phare dans un système multilatéral à la dérive et de répondre au besoin vital d'une réforme en tant que centre de décision économique et social mondial qui va au-delà des ODD afin de prendre réellement la mesure de l'état du monde.

La réglementation du pouvoir économique

Domaines thématiques	L'emploi, la prospérité partagée	Le pouvoir des entreprises	Le multilatéralisme
Objectifs	1. Un nouveau contrat social comportant un socle de protection du travail. 2. Une norme pour les activités commerciales numériques. 3. Une fiscalité équitable et des services publics.	1. Traité des Nations unies sur les entreprises et les droits humains. 2. Une diligence raisonnable obligatoire et un accès à des voies de recours à l'échelle nationale. 3. Une Convention de l'OIT sur les chaînes d'approvisionnement.	1. Réformes multilatérales comprenant les droits au travail et la participation syndicale.

Faits marquants en 2019

- Outil de suivi des ODD pour classer les pays sur la base de leur performance par rapport à l'Objectif 8 et dénonciation des gouvernements qui ne respectent pas leurs engagements.
- Représentation syndicale au Forum politique de haut niveau de l'ONU sur les ODD.
- Soutien à l'engagement des organisations affiliées dans le cadre de la campagne pour l'ODD 8, grâce notamment à l'élaboration de 12 rapports syndicaux de pays sur les ODD.
- Élaboration d'une loi type sur la diligence raisonnable en matière de droits humains.
- Recensement des entreprises chinoises et de leurs investissements à l'étranger en cours.
- Augmentations salariales pour les travailleurs/euses les plus pauvres dans plusieurs pays, notamment le Nigéria, El Salvador, l'Éthiopie, le Vietnam et la Malaisie, soutenues par les forums régionaux sur les salaires.
- Participation au projet de l'OIT sur l'adéquation des salaires pour fournir des indicateurs soutenant le salaire national.
- Manuel d'utilisation des mesures de sauvegarde des IFI à l'intention des syndicats.
- Principales priorités syndicales prises en compte dans les « Principes pour un engagement efficace du secteur privé » du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement, contribuant aux processus relatifs aux ODD, au Forum politique de haut niveau, à l'OCDE et à l'UE.
- Kit de campagne pour un monde « zéro cancer ».

Défis

- Campagne concernant les entreprises contre Amazon et forums syndicaux sur la numérisation.
- Augmentation du nombre de campagnes d'organisation en faveur des salaires et contre les objectifs des entreprises, comprenant notamment une législation relative au socle de protection du travail pour tous les travailleurs/euses et une protection sociale universelle.
- Élaboration d'une stratégie d'entreprise sur les sociétés chinoises; identification et recensement des investissements en Afrique et en Asie.
- Augmentation du nombre de pays élaborant une législation sur la diligence raisonnable en matière de droits humains.
- Décision de l'OIT concernant l'élaboration de normes en vue de réglementer le comportement des entreprises, comprenant une Convention sur les chaînes d'approvisionnement.
- Dénonciation de l'échec des politiques d'ajustement structurel et d'austérité.
- Amélioration de l'outil de suivi de l'emploi des IFI afin d'évaluer non seulement les emplois créés mais également leur qualité.
- Acceptation des conditionnalités en matière d'emploi dans les accords commerciaux lors de la Conférence ministérielle de l'OMC en juin 2020.
- Amélioration de l'engagement syndical en faveur des ODD aux niveaux national, régional et mondial et encouragement du dialogue social comme moyen de mise en oeuvre du Programme à l'horizon 2030.
- Lutte pour la justice fiscale et une imposition progressive.

Plans pour 2020

- Nouveau rapport phare – *Les perspectives économiques et sociales de la CSI* — à paraître au moment des réunions du FMI et de la Banque mondiale.
- Maintien de la dénonciation des violations des droits dans les chaînes d'approvisionnement, poursuite des actions de plaidoyer en faveur d'un Traité des Nations unies sur les entreprises et les droits humains et collaboration avec les organisations affiliées pour promouvoir une diligence raisonnable obligatoire à l'échelle nationale, des mécanismes de réclamation et une législation sur les voies de recours.
- Lors de la réunion technique de l'OIT, dénonciation des lacunes de gouvernance dans les chaînes d'approvisionnement et décision concernant l'élaboration d'une norme.
- Élaboration de stratégies d'entreprise sur les sociétés chinoises, en identifiant et en recensant leurs investissements.
- Amélioration de l'outil de suivi de l'emploi des IFI afin d'évaluer non seulement les emplois créés mais également leur qualité.
- Notes de politique économique sur la protection sociale et la réforme de l'OMC.
- Élargissement de la portée du Centre pour le sport et les droits de l'homme afin de veiller à ce que l'industrie du sport respecte les droits fondamentaux, y compris dans ses chaînes d'approvisionnement.
- Intensification des campagnes mondiales en faveur des salaires et de la protection aux échelons régional et national.
- Accroissement des forums régionaux sur les travailleurs/euses des plateformes.
- Maintien du dialogue avec le G20 et le G7 à propos de la réforme multilatérale, d'investissements dans les emplois grâce aux infrastructures et à l'économie des soins, de la protection sociale et de l'augmentation de la part des revenus du travail grâce à des salaires minimums vitaux et au renforcement de la négociation collective.
- Plaidoyer en faveur des conditionnalités en matière d'emploi dans les accords commerciaux lors de la Conférence ministérielle de l'OMC en 2020.
- Soutien au Pacte mondial pour la négociation collective et le dialogue transnationaux.
- Soutien aux actions en justice nationales liées au droit de grève.
- Renforcement du Comité sur le capital des travailleurs.
- Évaluation de la portée des campagne coordonnées sur la fiscalité.

Département responsable: Département juridique

59 % des personnes actives s'en sortent à peine financièrement, luttent pour joindre les deux bouts, ou ne s'en sortent pas du tout financièrement.

« Personne ne veut assumer la responsabilité de nous payer ce qu'ils nous doivent. »
Saepudin, travailleur textile, Indonésie

« Toucher ses indemnités, la bataille la plus dure pour les travailleurs du textile »,
Laura Villadiego

3e pilier: Les transformations à l'échelle mondiale – des transitions justes

Aperçu

Les enjeux mondiaux du changement climatique et les perturbations économiques et sociales qu'engendre la rapide évolution technologique sont d'énormes transformations auxquelles la main-d'œuvre est aujourd'hui confrontée à l'échelle mondiale. Elles exigent des transitions justes.

Le manque d'ambition des actions climatiques pousse le monde vers une hausse de 3,5 degrés des températures actuelles. Alors que le Groupe intergouvernemental des Nations unies sur l'évolution du climat (GIEC) prévoit qu'il nous reste à peine une décennie pour contrer cette tendance, il faut absolument faire preuve d'ambition. Une transition juste offre une voie plus ambitieuse. Les syndicats doivent être présents à tous les niveaux pour négocier les mesures de transition juste indispensables qui instaurent la confiance à l'égard des changements requis en ce qui concerne les énergies et les évolutions technologiques afin d'atténuer les effets sur toutes les industries et tous les secteurs, et veiller à leur adaptation.

Les technologies peuvent offrir des occasions qui profiteraient aux travailleurs/euses, mais elles seront aussi une source de perturbations pour l'emploi et les chaînes d'approvisionnement actuelles. La numérisation, l'automatisation et les données doivent toutes être gérées en vue d'une protection et d'une amélioration des emplois et des niveaux de vie. Le plein emploi reste un objectif primordial du mouvement syndical.

Des mesures pour une transition juste, y compris des réglementations tant à l'échelle mondiale que nationale, sont indispensables. La gouvernance mondiale des transformations technologiques doit inclure une nouvelle norme sur les plateformes commerciales; des normes mondiales sur la gestion des données comprenant des mesures de protection des données et de la vie privée; des protections contre la surveillance et plus encore. Les syndicats ont ici un rôle à jouer et il faut instaurer un dialogue social transnational s'accompagnant d'une force de négociation collective nécessaire pour garantir une transition juste et des plans en faveur de l'emploi.

Les transformations à l'échelle mondiale – des transitions justes

Domaines thématiques	La transformation industrielle et une transition juste – le climat	La transformation industrielle – l'avenir du travail
Objectifs	1. Une transition juste pour l'ambition climatique moyennant la participation/représentation syndicale à l'élaboration des projets nationaux pour le climat.	1. Une norme internationale relative à la gouvernance des entreprises-plateformes numériques. 2. La protection contre la surveillance et le contrôle des données des travailleurs/euses. 3. Les règles fiscales relatives aux entreprises numériques.

Faits marquants en 2019

Le climat et une transition juste

- Vingt-deux organisations affiliées ont participé à la première Journée d'action mondiale « Notre travail à l'épreuve du climat » #CPOW en juin.
- Les syndicats se sont associés à l'appel en faveur d'une mobilisation à l'échelle mondiale en septembre, coïncidant avec le Sommet sur le climat convoqué par le secrétaire général de l'ONU et, se fondant sur la Déclaration de Silésie de la COP24 en Pologne, le Sommet de l'ONU s'est engagé à « promouvoir une transition juste et la création d'emplois verts pour tous en vue de mesures ambitieuses en matière de climat », engageant les entreprises du secteur des énergies renouvelables en faveur d'emplois décents et du respect des normes du travail.
- Les projets nationaux pour le climat comprennent des dispositions sur une transition juste pour les travailleurs/euses; l'Espagne, l'Allemagne, la Nouvelle-Zélande et le Canada ont pris des engagements nationaux.
- Une participation syndicale est assurée au Conseil d'administration du Fonds vert pour le climat (FVC) pour insister sur les engagements pris d'investir 100 milliards USD par an et sur les critères relatifs aux normes sociales et du travail dans les projets.
- La Déclaration du centenaire de l'OIT reconnaît une transition juste vers un avenir du travail qui contribue au développement durable dans ses dimensions économique, sociale et environnementale.
- Le plaidoyer syndical a renforcé la pertinence du dialogue social dans les ODD: étude sur une transition juste.

Transformations technologiques

- Établissement d'un socle de protection du travail dans la Déclaration du centenaire de l'OIT, ainsi que d'une transition juste dans les changements technologiques, de l'apprentissage tout au long de la vie, de la protection de la vie privée et des données.
- Reconnaissance d'une « transition équitable » dans les Principes de l'OCDE sur l'intelligence artificielle (avec la TUAC) et les Lignes directrices en matière d'éthique pour une IA digne de confiance de l'Union européenne (avec la CES).

Défis

Le climat et une transition juste

- Assurer un dialogue social et une négociation collective comprenant des dispositions pertinentes relatives au climat sur le lieu de travail et au niveau de l'industrie.
- Recourir au processus de révision de l'Accord de Paris en 2020 afin de relever le niveau d'ambition et de mettre en place des mécanismes de dialogue social.
- Veiller à ce que les engagements pris dans la Déclaration du centenaire de l'OIT soient intégrés dans le Programme des emplois verts de l'OIT et le programme normatif sur une transition juste pour 2020.

Transformations technologiques

- Traduire les engagements pris dans la Déclaration du centenaire de l'OIT dans la loi et la pratique.
- Assurer le dialogue social et la négociation collective sur les transformations technologiques.
- Renforcer les liens entre la confidentialité des données des travailleurs/euses et les exigences réglementaires plus vastes sur les entreprises numériques.
- Veiller à ce que les propositions d'accord sur le commerce électronique ne remettent pas en cause les préoccupations des syndicats.

Plans pour 2020

Le climat et une transition juste

- Extension des activités du Centre pour une transition juste en ce qui concerne le soutien apporté aux syndicats lors de la négociation de mesures pour une transition juste.
- Participation aux négociations de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et de la COP.
- Journée d'action sur le lieu de travail – Notre travail à l'épreuve du climat #CPOW.
- Mobilisation pour accroître l'ambition des actions à l'approche du Sommet des Nations unies sur le climat et de la COP en 2020 où les Contributions déterminées au niveau national devront être révisées par tous les gouvernements.
- Lancement de campagnes en faveur d'une couverture de la protection sociale et d'une transition juste en ce qui concerne les changements climatiques et technologiques.

Transformations technologiques

- Recensement des lois sur la protection des données et la gouvernance en matière de technologies qui ont une incidence sur le monde du travail et les droits démocratiques.
- Identification des faiblesses de la politique de concurrence et des principaux domaines dans lesquels pourraient être menées des actions de plaidoyer.
- Campagne en faveur d'un socle de protection du travail comme fondement d'un nouveau contrat social.
- Partage des meilleures pratiques relatives à la négociation collective afin de garantir la protection.
- Collecte des meilleures pratiques auprès des syndicats et soutien aux organisations affiliées en ce qui concerne l'utilisation des technologies numériques.
- En partenariat avec les FSI, dénonciation du modèle commercial et du pouvoir de monopole d'Amazon, ainsi que de l'exploitation de son personnel.
- Collecte d'informations sur l'exclusion des femmes lors des transformations technologiques.
- Identification des initiatives visant à étendre la connexion à l'Internet aux 50 pour cent restants de la population et soutien aux efforts des organisations affiliées pour influer sur les politiques et les pratiques.

Département responsable: Politique économique et sociale

2013-2019
les six dernières années les plus chaudes jamais enregistrées.

«J'observe de nombreux changements, le changement climatique est bien là. Il y a 15 ans, en novembre, nous serions déjà sur la banquise à chasser alors qu'aujourd'hui, il n'y a même pas de glace. »
Kyle Sage, Iñupiat, Alaska

« Ils seront les prochains déplacés climatiques: les Inuits d'Alaska »,
Alberto Barba Pardal

4e pilier: L'égalité

Aperçu

Les progrès pour les femmes sont au point mort et la discrimination, le harcèlement et la violence ont repris de plus belle. La déclaration du Congrès de la CSI a mis en exergue notre responsabilité d'encadrer un programme féministe axé sur l'égalité de participation économique des femmes et sur leur rôle de direction. La participation des femmes à la population active est inférieure à 50 pour cent et les soins non rémunérés ont augmenté et représentent désormais neuf pour cent du PIB mondial. Des investissements dans les soins sont une priorité pour accroître la participation des femmes à la population active. L'écart de rémunération est toujours à 23 pour cent et une protection sociale, des soins et des salaires minimums vitaux accompagnés d'une négociation collective plus forte restent les solutions pour éliminer cette discrimination.

Les entreprises ne peuvent pas impunément continuer d'appliquer des pratiques discriminatoires.

En moyenne, les femmes ne bénéficient que de trois quarts des protections juridiques accordées aux hommes au cours de leur carrière professionnelle et seuls six pays prévoient l'égalité des droits et des protections. Il peut s'agir d'interdictions à entrer dans certaines professions, d'absence d'égalité salariale ou de harcèlement sexuel, et le droit de la famille, la propriété foncière et d'autres libertés ou prestations sont aussi concernés.

Notre détermination à changer les règles porte aussi sur des amendements législatifs. Grâce à la nouvelle Convention de l'OIT, ces actions resteront des références, et le congé pour violence domestique doit continuer d'être une priorité.

Tous les groupes présentant des risques de marginalisation doivent se retrouver dans les syndicats. La principale priorité sera l'organisation pour inclure toutes les travailleuses et tous les travailleurs. Nous sommes attachés à renforcer les capacités des jeunes dirigeants et à soutenir les syndicats qui se battent pour des droits et l'égalité de traitement pour les peuples autochtones, les membres de la communauté LGBTQI+ et les personnes handicapées.

Les travailleurs et leur famille doivent savoir que les syndicats sont là pour eux et leur faire confiance.

L'égalité est au cœur de la réalisation des ODD.

L'égalité

Domaines thématiques	L'intégration économique des femmes	L'organisation contre la discrimination et l'exclusion
Objectifs	1. L'égalité de participation des femmes au marché du travail. 2. L'éradication de la violence et du harcèlement dans le monde du travail.	1. L'accroissement de la représentation des travailleurs/euses marginalisés au sein des syndicats.

Faits marquants en 2019

- Taux élevé de participation des organisations affiliées et vaste coalition internationale dans le cadre des campagnes et des pressions en faveur d'une Convention et d'une Recommandation de l'OIT concernant l'élimination de la violence sexiste dans le monde du travail.
- Une Convention et une Recommandation inclusives et exhaustives ont été adoptées lors de la CIT du centenaire.
- Solide partenariat avec les Fédérations syndicales internationales en matière d'investissement dans les soins et de travail décent pour les travailleurs/euses dans l'économie des soins. Journée d'action des syndicats à l'échelle mondiale pour soutenir l'investissement dans l'économie des soins et l'égalité entre hommes et femmes le 7 octobre (Journée mondiale pour le travail décent).
- Progrès nationaux, notamment une nouvelle loi augmentant le congé de maternité rémunéré, passant de 60 à 105 jours (Philippines); entrée en vigueur d'une législation historique sur l'égalité de rémunération (Islande); lancement par les syndicats irlandais d'un document d'orientation et d'une campagne pour les soins aux enfants en Irlande du Nord, réclamant un cadre de dialogue social; gain de cause des syndicats au Royaume-Uni quant à leur demande d'égalité de rémunération en Écosse suite à la plus grande grève jamais organisée dans le pays en faveur de l'égalité de rémunération.
- Poursuite des progrès en ce qui concerne les femmes aux postes de direction (par exemple, le FTUC-Fidji a obtenu 55 pour cent de représentation des femmes à son Comité exécutif; la COSATU-Afrique du Sud, la KSBSI-Indonésie et l'EDLC-Égypte ont élu, pour la première fois, une femme au poste de présidence).

Défis

- Poursuite de l'organisation des travailleurs/euses dans l'économie des soins et campagne pour l'investissement dans l'économie des soins et les emplois dans les services de soins.
- Augmentation des actions destinées à obtenir une représentation des femmes de 40 pour cent aux postes de direction dans les syndicats.
- Garantie de l'engagement syndical dans l'examen après 25 ans et le suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing.
- Sensibilisation des syndicats au contenu des nouveaux instruments.
- Obtention d'une large ratification et mise en œuvre des nouveaux instruments de l'OIT sur la violence et le harcèlement, y compris cinq engagements de ratification avant juin.
- Recensement des actions syndicales pour représenter et promouvoir les droits des travailleurs/euses marginalisés.
- Renforcement des actions visant à accroître la représentation des travailleurs/euses victimes de discrimination et d'inégalités.

Plans pour 2020

- Ratification et mise en œuvre de la campagne en faveur de la nouvelle Convention et incorporation de son contenu dans la négociation collective, le dialogue social et les politiques.
- Soutien aux organisations affiliées dans leur combat en faveur d'un congé pour violence domestique, lors de négociations et dans la loi.
- Activités nationales pour soutenir les campagnes des organisations affiliées en faveur de la formalisation des soins et d'investissements dans ce domaine.
- Commission de la condition de la femme des Nations unies: accent sur la protection sociale et l'accès à des services publics. Participation au suivi aux niveaux régional et national de l'examen après 25 ans de Beijing; organisation de forums « Génération égalité » en 2020.
- Participation à des campagnes régionales en faveur de la protection sociale et de salaires minimums vitaux.
- Formation aux rôles de direction et élaboration d'un programme concernant les postes de direction pour les femmes.
- Soutien aux femmes dans la consolidation de la paix.
- Témoignages de travailleurs/euses pour dénoncer l'injustice que vivent les femmes qui travaillent.
- Rédaction d'une liste des « pires entreprises au monde pour les femmes ».
- Identification de campagnes d'organisation avec les régions et les organisations affiliées de la CSI pour inclure des groupes connus de travailleurs/euses marginalisés.

Département responsable: L'égalité

La discrimination juridique à l'encontre des femmes coûte plus de 2000 milliards USD en revenus perdus tous les ans dans le monde entier.

« J'ai perdu cet emploi parce qu'ils voulaient que je travaille plus longtemps et ce n'était pas possible pour moi. Je dois aller chercher mon fils à l'école, préparer les repas et tout le reste. Ce n'était tout simplement pas possible. Maintenant, on survit comme on peut. »
Jana Molková, agent de nettoyage, République tchèque

« La bataille pour l'égalité des sexes bat son plein en République tchèque »,
Clare Speak

Annexe 1: Résumé des campagnes « Nouveaux fronts » et des piliers

Campagnes «Nouveaux fronts»:
Des démocraties pour les citoyens: changer les règles

Campagnes «Nouveaux fronts»:
Un nouveau contrat social

Campagne « Nouveaux fronts »:
Une transition juste pour l'ambition climatique

1er pilier: La paix, la démocratie et les droits

Domaines thématiques	Les pays à risque	La migration et l'esclavage	La paix et le désarmement
Objectifs	1. Revendiquer un espace démocratique. 2. Mettre en place un socle de protection du travail. 3. Soutenir une protection sociale universelle	1. Éliminer l'esclavage. 2. Les droits des travailleurs/euses migrants.	1. Entrée en vigueur du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. 2. Reconnaissance du rôle des syndicats dans la consolidation de la paix.

2e pilier: La réglementation du pouvoir économique

Domaines thématiques	L'emploi, la prospérité partagée	Le pouvoir des entreprises	Le multilatéralisme
Objectifs	1. Un nouveau contrat social comportant un socle de garantie pour les travailleurs. 2. Une norme pour les entreprises numériques. 3. Une fiscalité équitable et des services publics	1. Traité des Nations unies sur les entreprises et les droits humains. 2. Une diligence raisonnable obligatoire à l'échelle nationale et un accès à des voies de recours. 3. Une Convention de l'OIT sur les chaînes d'approvisionnement	1. Réformes multilatérales comprenant les droits au travail et la participation syndicale.

3e pilier: Les transformations à l'échelle mondiale – des transitions justes

	La transformation industrielle et une transition juste – le climat	La transformation industrielle – l'avenir du travail
Objectifs	1. Une transition juste pour l'ambition climatique moyennant la participation/représentation syndicale à l'élaboration des projets nationaux pour le climat	1. Une norme internationale relative à la gouvernance des entreprises-plateformes numériques. 2. La protection contre la surveillance et le contrôle des données par les travailleurs/euses. 3. Les règles fiscales relatives aux entreprises numériques.

4e pilier: L'égalité

Domaines thématiques	L'intégration économique des femmes	L'organisation contre la discrimination et l'exclusion
Objectifs	1. L'égalité de participation des femmes au marché du travail. 2. L'éradication de la violence et du harcèlement dans le monde du travail.	1. L'accroissement de la représentation des travailleurs/euses marginalisés au sein des syndicats.

Annexe II: Objectifs et cibles de développement durable – éléments clés pour les syndicats

Objectif 1 — Éliminer l'extrême pauvreté et la faim

1.1 - D'ici à 2030, **éliminer complètement l'extrême pauvreté** dans le monde entier (s'entend actuellement du fait de vivre avec moins de 1,25 USD par jour).

1.2 - D'ici à 2030, **réduire de moitié** au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges souffrant d'une forme ou l'autre de **pauvreté**, telle que définie par chaque pays.

1.3 - Mettre en place des **systèmes et mesures de protection sociale pour tous**, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient.

1.4 - D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les **mêmes droits aux ressources économiques** et qu'ils aient accès aux **services de base**, à la propriété foncière, au contrôle des **terres** et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance.

1.5- D'ici à 2030, renforcer **la résilience des pauvres** et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition aux **phénomènes climatiques** extrêmes et à d'autres **chocs** et catastrophes d'ordre **économique, social ou environnemental** et leur vulnérabilité.

1.b - Mettre en place aux niveaux national, régional et international des cadres d'action viables, fondés sur des stratégies de développement **favorables aux pauvres et soucieuses de la problématique hommes-femmes**, afin d'accélérer l'investissement dans des mesures d'élimination de la pauvreté.

Objectif 3 — Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

3.8 - **Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle**, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable.

3.9 - D'ici à 2030, **réduire** nettement le **nombre de décès et de maladies** dus à des substances chimiques dangereuses et la **pollution et à la contamination** de l'air, de l'eau et du sol.

Objectif 4 — Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

4.1 - D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un **cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité**, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile

4.3 - D'ici à 2030, faire en sorte que les **femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité** à un **enseignement** technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable.

Objectif 5 — Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

5.2 - **Éliminer** de la vie publique et de la vie privée **toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles**, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation.

5.4 - **Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser**, par l'apport de **services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale** et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national.

5.5 - Garantir la **participation entière et effective des femmes** et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique.

5.a - Entreprendre des réformes visant à **donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques**, ainsi qu'à l'accès à la propriété et au contrôle des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect du droit interne.

Objectif 8 — Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

8.5 - D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir **à toutes les femmes et à tous les hommes**, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un **travail décent** et un salaire égal pour un travail de valeur égale.

8.6 - D'ici à 2020, réduire considérablement la proportion de **jeunes** non scolarisés et **sans emploi** ni formation.

8.7 - Prendre des mesures immédiates et efficaces pour **supprimer le travail forcé**, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes.

8.8 - **Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection** de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un **emploi précaire.**

8.b - D'ici à 2020, élaborer et mettre en œuvre une **stratégie mondiale en faveur de l'emploi des jeunes** et appliquer le **Pacte mondial pour l'emploi** de l'Organisation internationale du Travail.

Objectif 10 — Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

10.1 - D'ici à 2030, faire en sorte, au moyen d'améliorations progressives, que **les revenus des 40 pour cent les plus pauvres de la population augmentent** plus rapidement que le revenu moyen national, et ce de manière durable.

10.4 - Adopter des politiques, notamment sur les **plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, et parvenir progressivement à une plus grande égalité**.

10.5 - **Améliorer la réglementation et la surveillance des institutions et marchés financiers mondiaux** et renforcer l'application des règles.

10.6 - Faire en sorte que les pays en développement soient **davantage représentés** et entendus lors de la **prise de décisions dans les institutions économiques et financières internationales**, afin que celles-ci soient plus efficaces, crédibles, transparentes et légitimes.

Objectif 13 — Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

13.2 - Incorporer des **mesures relatives aux changements climatiques** dans les politiques, les stratégies et la planification nationales.

Objectif 16 — Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

16.1 - **Réduire** nettement, partout dans le monde, toutes les formes de **violence** et les taux de mortalité qui y sont associés.

16.3 - Promouvoir **l'état de droit** aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité.

16.4 - D'ici à 2030, **réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes**, renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée.

16.5 - **Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin** sous toutes leurs formes.

16.6 - Mettre en place des **institutions efficaces, responsables et transparentes** à tous les niveaux.

16.7 - Faire en sorte que le **dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions**.

Objectif 17 — Partenariats pour la réalisation des objectifs

17.4 - Aider les pays en développement à assurer la **viabilité à long terme de leur dette** au moyen de politiques concertées visant à favoriser le financement de la dette, son allègement ou sa restructuration, selon le cas, et réduire le surendettement en réglant le problème de la dette extérieure des pays pauvres très endettés.

17.10 - Promouvoir un système commercial multilatéral universel, réglementé, ouvert, non discriminatoire et équitable sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce, notamment grâce à la tenue de négociations dans le cadre du Programme de Doha pour le développement.

17.13 - Renforcer la **stabilité macroéconomique** mondiale, notamment en favorisant la coordination et la cohérence des politiques.

17.17 - Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière.